

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Quinze le 24 Novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Etaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, D. Guillerme, AM Goujon, M. Foidart, F. Téroute, J. Grévès, P. Cormier, F. Hervé, A. Buzaré, L. Monnerie, JJ. Marteil, G. Thiery, D. Renouf, D. Capart, L. Médica, Z. Dano, MC Couf, MM. Prévost, AM Garangé C. Jourdain, C. Pecchia, P. Le Dro, V. Robin Cornaud, R. Hénault, M. Le Teuff, M. David, Laure Détrez, PY Le Grogneac, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

Patrick Guilbaudeau	«	«	à François Aubertin
Sonia Caroff	«	«	à Pascal Cormier
Marie-France Guillemot	«	«	à Marylise Foidart

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation : 18 Novembre 2015
Date de l'affichage : 18 Novembre 2015
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 33

2015 - 117 : Rapport d'activité 2014 de Lorient Agglomération

Rapporteur : F. Aubertin

En application de l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales et afin d'améliorer l'information des conseillers municipaux des communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale, le Président de celui-ci doit transmettre au Maire de chaque commune, un rapport annuel de l'activité du groupement que ce dernier doit présenter au Conseil municipal.

Ce rapport, dont chaque élu a reçu un exemplaire, a pour objet de rendre compte des grands choix opérés par la communauté dans ses domaines de compétence :

- ✓ Compétences obligatoires :
 - Le développement économique d'intérêt communautaire
 - L'aménagement de l'espace et les déplacements urbains
 - L'habitat et la politique de la ville

- ✓ Compétences optionnelles :
 - La voirie d'agglomération et les parcs de stationnement
 - La protection et la mise en valeur de l'environnement (collecte, traitement et valorisation des déchets, protection des espaces naturels)
 - Les équipements culturels et sportifs
 - Eau et assainissement

✓ Compétences facultatives :

✓

- Promotion du Pays de Lorient,
- Enseignement supérieur,
- Recherche et transfert de technologie, surveillance des zones de baignade d'intérêt communautaire,
- Accueil des gens du voyage,
- Chenil fourrière, etc.

L'année 2014 aura été marquée par la **fusion de la communauté d'agglomération du Pays de Lorient et de la communauté de communes de Plouay du Scorff au Blavet**. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2014 Lorient agglomération exerce ses compétences sur le territoire de 25 communes représentant une population légale totale de 204 649 habitants.

Cette fusion a été suivie d'un **renouvellement de l'assemblée** puisque les élections municipales organisées les 23 et 30 mars se doublaient pour la première fois de l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct (66 conseillers communautaires, 13 vice-présidents, 5 conseillers délégués) et a été marquée par un **changement de gouvernance** (les maires ne sont plus vice-présidents systématiquement).

En 2014, le projet de transformation de la gare de Lorient en **pôle d'échanges multimodal** prend forme (réalisation et approbation des avant-projets sommaire) avec le développement, en parallèle, de la **ZAC « quartier de la gare »** (15.7ha) afin de permettre une intégration optimale du projet dans la ville. La première pierre du futur pôle d'échanges multimodal de Lorient a été posée le 26 mai 2015. La gare est transformée pour accueillir l'afflux de voyageurs TGV et TER prévus avec la mise en service de la LGV Pays de la Loire-Bretagne à partir de 2017. **La poursuite des travaux du Triskell** qui permettra, à l'horizon 2017 de relier Lorient à Quéven et à Ploemeur, accompagnera le développement de ce quartier qui deviendra le point de rencontre de 3 axes du Triskell.

Cette année aura été marquée également par :

- L'inauguration de la maison de l'agglomération en octobre 2014. Ce nouveau bâtiment regroupe près de 300 agents. Les services de Lorient Agglomération étaient auparavant dispersés sur huit sites
- Le réaménagement de la muséographie de la cité de la voile Eric Tabarly
- La mise en œuvre du schéma de développement touristique adopté en 2013
- Le lancement des travaux du projet d'extension du port de Guidel-Plages
- L'extension du réseau fibre optique avec le raccordement de Cléguer et de Pont Scorff

Enfin, parmi les actions de Lorient Agglomération ayant un impact direct sur Guidel, il est important de noter, outre l'extension du Port de Guidel :

- Les travaux réalisés sur le site du Fort du Loc'h destinés à restaurer la dune grise (site Natura 2000)

Rappel :

Cet établissement public de coopération intercommunale (EPCI) a été créé, à l'origine (11 décembre 1973), sous la forme d'un SIVOM regroupant les communes de Lorient, Lanester, Larmor plage, Ploemeur, Quéven et Caudan. En 1990, le District succède au SIVOM. La commune de Guidel intègrera ce syndicat en 1996. En 2000, le District devient CAP L'Orient puis Lorient Agglomération en avril 2012.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission relations avec les partenaires institutionnels du 22 octobre 2015,

PREND ACTE du rapport d'activités 2014 de Lorient Agglomération.

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 25 Novembre 2015
Le Maire,
François AUBERTIN

